

REGLEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles, nous nous voyons dans l'obligation d'instaurer un règlement de l'accueil de loisirs Tom Pouce.

MODALITES D'INSCRIPTION

L'ALSH Tom Pouce accueille les enfants de 3 à 11 ans, scolarisés et résidants à Rieux ou scolarisés à Rieux et ne résidants pas à Rieux.

Pour des raisons d'organisation du service nous vous demandons d'inscrire vos enfants par mail ou par bulletin **AVANT 18H30 LE MERCREDI 9 OCTOBRE** seront possibles en fonction des capacités d'accueil de la structure.

Pour que votre enfant puisse être accueilli, il est **IMPERATIF de compléter le dossier unique et de fournir les pièces demandées.**

Le règlement complet de la structure est disponible en téléchargement sur le site internet de la commune de Rieux.

ATTENTION:

Toute journée réservée à l'accueil de loisirs sera facturée (sauf pour raison médicale sur présentation d'un certificat médical au nom de l'enfant ou annulation signalée au responsable de l'accueil au plus tard 3 jours ouvrables avant le jour concerné).

En signant ce bulletin d'inscription, j'atteste avoir pris connaissance du règlement de l'accueil de loisirs :

Le : Signature:

LES SORTIES et MOMENTS FORTS

Les Lutins (nés en 2019-2020-2021)

- Poney -

Mardi 22 Oct et Mardi 29 Oct
(départ 9h30 - retour 12h00)

En fonction des effectifs un roulement sera mis en place. Chaque enfant y participera au moins 1 fois

- Piscine -

Mercredi 23 Oct
(9h45 - 12h00)

(maillot, bonnet de bain, serviette)

- Animation lecture par Nelly -

Jeudi 24 Oct

(Au centre de 10h à 12h)

Les Elfes (nés 2017-2018)

- Poney -

Jeudi 24 Octobre
(départ 9H30 - retour 12H)

- Piscine -

Vendredi 25 Oct et Mardi 29 Oct
(9h45-12h)

(maillot, bonnet de bain, serviette)

- Animation lecture par Nelly -

Mardi 22 Oct

(Au centre de 14h à 16h)

- Balade dans la forêt -

Mercredi 23 Oct

(départ 10h - retour 17h00)

Prévoir un pique-nique dans un sac à dos isotherme avec une gourde et le goûter

Le planning détaillé des activités est disponible en téléchargement sur le site internet de la commune de Rieux: www.mairie-rieux-volvestre.fr. Ils pourront être modifiés en fonction des conditions sanitaires, des conditions météorologiques et des effectifs accueillis.

Les Enchanteurs (nés en 2013-2014-2015-2016)

- Piscine -

Mardi 22 Oct et Lundi 28 Oct
(9h45-12h00)

(maillot, bonnet de bain, serviette)

- Animation lecture par Nelly -

Jeudi 24 Oct

(Au centre de 14h à 16h)

POUR TOUS

- Grand jeu: chasse aux trésors -

Lundi 21 OCT
(9h00-12h00)

Partez à la recherche de l'histoire de Dame nature et son royaume!

- JOURNEE COMMUNE -

Mercredi 30 Oct
(De 10h00 à 17h00)

Matin: Atelier cuisine et maquillage
Après-Midi: Spectacle de Vanessa Fitoussi:
« Origine, un voyage clownesque à travers la matière »

- Halloween -

Jeudi 31 Oct
(9h00 à 17h00)

Chasse aux bonbons dans le village et fête d'Halloween

LES VACANCES A TOM POUCE

Dame Nature et son Royaume



OCTOBRE - NOVEMBRE 2024

L'ALSH TOM POUCE

HORAIRES

OUVERTURE: 7H30

Accueil de 7H30 à 9H30

(Hors horaires spécifiques sorties)



FERMETURE: 18H30

Départ de 17H00 à 18H30

(Hors horaires spécifiques sorties)

CONTACT

Accueil de Loisirs Tom Pouce

Le Plan d'eau

31310 RIEUX VOLVESTRE

Port.: 06.13.14.24.19

ALSH: 05.61.87.58.70 (heures d'ouverture de l'accueil)

Mairie: 05.61.98.46.46 (hors horaires d'ouverture)

service.enfance@mairie-rieux-volvestre.fr

LES TARIFS

		TARIFS en € EN VIGUEUR AU 1er JANVIER 2021 EN FONCTION DES QUOTIENTS FAMILIAUX CAF					
		QF <401	400<Q F<601	600<Q F<801	800<Q F<1201	1200<Q F<1601	QF >1600
Enfant résident à Rieux	J	9,50	10	10,50	11	11,50	12
	1/2 J	5,25	5,50	5,75	6	6,25	6,50
Enfant ne résident	J	11,50	12	12,50	13	13,50	14
	1/2 J	6,25	6,50	6,75	7	7,25	7,50

* Réductions CAF pour QF<800 non déduites

LE PROJET

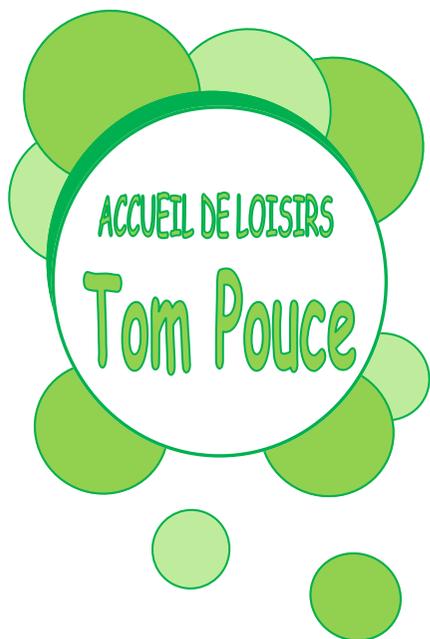
Chers enfants, bienvenue chez moi, dans le royaume de Dame Nature.

Ce royaume n'est pas des plus accueillant. Il est surplombé d'un immense volcan qui entre régulièrement en éruption. Il y a aussi une plaine aride où pas un brin d'herbe ne réussit à pousser.

Heureusement une rivière est accessible à pieds non loin de là.



Dame nature vous donne pour mission de représenter sur une carte son royaume et les différentes créatures magiques que vous seriez amenés à découvrir lors de vos expéditions.



Mairie de Rieux Volvestre
Place Montseigneur Lastic - 31310 RIEUX
Tel.: 05.61.98.46.46

Je soussigné(e):

Déclare inscrire (nom et prénom de l'enfant) :

Né(e) le:

A L'ACCUEIL DE LOISIRS TOM POUCE

Adresse:

Ville:

Tel Port.

Tel. Prof.

**INDIQUEZ CI-DESSOUS LES JOURS
OU L'ENFANT SERA PRESENT:**

	M	AM	J
LUNDI 21 OCTOBRE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
MARDI 22 OCTOBRE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
MERCREDI 23 OCTOBRE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
JEUDI 24 OCTOBRE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
VENDREDI 25 OCTOBRE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
LUNDI 28 OCTOBRE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
MARDI 29 OCTOBRE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
MERCREDO 30 OCTOBRE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
JEUDI 31 OCTOBRE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
VENDREDI 1ER NOVEMBRE	F	ERI	E

«M»: « Matin »: l'enfant est présent en demi journée sans repas. Il est récupéré avant 12H15.

« AM »: « Après-midi » L'enfant est présent en demi journée sans repas. Il arrive à partir de 13H15.

« J »: « Journée » Votre enfant est inscrit pour la journée complète avec le repas. Il peut arriver entre 7H30 et 9H30 et est récupéré entre 17H et 18H30.

Votre enfant suit-il un régime alimentaire particulier? OUI NON

Si oui, précisez:

(En cas de PAI, il est obligatoire de fournir le PAI, l'ordonnance et le traitement à la responsable de la structure le 1er jour de présence)